

RAPPORT D'ACTIVITES

Grône Daillet

Avril 1999

Anne-Lyse Gentizon et Marc Haller



A.R.I.A.

Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes

Rapport d'activité GD99

Document ARIA SA - Anne-Lyse Gentizon, Marc Haller

- GRÔNE, DAILLET, distr. de Sierre
- Chemin du « Bisse neuf ouest », parcelle N° 817
- Coordonnées : CNS 1306, env. 601'977/120'908
- Altitude : environ 1096 m, surveillance d'excavation pour la construction d'une villa
- Intervention: 27 au 29 avril 1999

Participants

Bettex Claude-Eric : topographe (ORA-Martigny)

Dubuis Jean-Philippe : photographe

Gentizon Anne-lyse : archéologue responsable local

Haller Marc : archéologue responsable local

de Meuron Isabelle : infographiste

Moulin Bernard : géologue

Les circonstances de la découverte

Nous avons découvert le site de Daillet le 21 avril 1999 à l'occasion d'une randonnée. Une séquence importante de sédiments loessiques jaunes à oranges était visible dans les coupes d'une excavation creusée pour la construction d'une habitation. Ces sédiments loessiques étaient piégés dans un ensellement formé par la moraine. Après une rapide rectification des coupes nord-est et sud-est, plusieurs niveaux charbonneux furent identifiés dans ces limons. En outre, une couche noire continue d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur fut observée au-dessus de la séquence loessique. Dans la coupe nord-est furent découverts un tessou de céramique à pâte noire et à gros dégraissant, ainsi qu'un polissoir en roche verte.

En amont de l'excavation, une couche fortement charbonneuse se trouvait en contact direct avec l'humus. Elle serait à mettre en relation avec l'histoire moderne de ce lieu, appelé les "Tsarbonire", c'est-à-dire les charbonnières, dont les emplacements vraisemblables dessinent deux terrasses encore visibles à l'orée de la forêt.

Les coupes nord-est et sud-est

La décision a été prise de relever la coupe nord-est dans son intégralité et la moitié de la coupe sud-est, soit 16 mètres linéaires et d'effectuer un sondage à l'aval de la coupe nord-est. Dans la coupe sud-est, la fin de l'ensellement est marquée vers l'ouest par une remontée rapide de la moraine (couche 44) qui forme une colline encore visible dans le relief actuel. La profondeur maximale de l'ensellement dans cette coupe avoisine quatre ou cinq mètres. La remontée de la moraine vers l'est est moins forte. Les limons piégés dans cet ensellement sont de couleur

orange rouge à jaune verdâtre ; il pourrait s'agir de loess en place ou plus probablement de loess remaniés, c'est-à-dire en position secondaire.

La couche 56 est un limon caractérisé par une couleur orange rouge, homogène dans toute son épaisseur. Elle est semblable à la couche 43 située dans la coupe nord-est. Toutes deux sont intercalées entre la moraine 44 et des dépôts torrentiels ou des colluvions, 55 et 42.

Une séquence de sédiments loessiques vert olive à rouge orange, comportant peu de charbons, leur succède, ce sont les couches 54, 53, 52, 51 dans la coupe sud-est et 34, 33, 32, 31 dans la coupe nord-est.

La séquence suivante se compose de trois couches charbonneuses 50, 47, 45, dans la coupe sud-est, séparées par des limons peu charbonneux, 49, 48, 46, sédiments loessiques qu'il est vraisemblable de mettre respectivement en parallèle avec les couches charbonneuses 35, 37, 39 et les limons 30 et 36, dans la coupe nord-est.

Les sédiments loessiques s'interrompent ensuite au profit de dépôts dominés par une dynamique torrentielle, 29, 28.1, 28.2, 28, 27, 26, 24.1, 24, qui sont absents dans la coupe sud-est.

La dernière séquence avant les colluvions supérieures se caractérise par plusieurs événements de natures différentes, mais est dominée par une dynamique colluviale. Un amas de blocs jointifs situé dans la couche 25 correspond peut-être à une structure anthropique, éventuellement à un muret de terrasse. Toutefois il pourrait s'agir d'une coulée boueuse naturelle ; seule la fouille en plan trancherait entre ces deux hypothèses. Des colluvions et des ruissellements parfois rubéfiés et charbonneux, 23, 22, 21, 20, 19, 18 et 17, s'intercalent entre cet amas de blocs et les couches charbonneuses postérieures qui décrivent deux niveaux d'incendie distincts, 7, d'une part et 9, 11, 12 d'autre part, séparés par 8 et 10 des colluvions contenant peu de charbons. La base de ces niveaux d'incendie est particulièrement charbonneuse, surtout dans de petites dépressions rencontrées régulièrement le long des deux coupes. La nature anthropique de ces structures n'est pas évidente, il s'agirait plutôt de souches d'arbres brûlés (voir « Le sondage au bord de la coupe nord-est »).

La séquence dite des colluvions supérieures, jusqu'à l'humus, est rythmée par des événements plus rapides comme des ruissellements ou colluvions (couches 2, 4, 6). En outre, juste au-dessous de la terre arable sont présentes des couches charbonneuses en relation avec une phase d'occupation moderne probablement liée aux charbonnières.

Il faut encore noter l'absence d'ossements animaux dans toutes les couches.

Le sondage au bord de la coupe nord-est

L'accessibilité du terrain rendue difficile par les travaux n'a permis de réaliser qu'un sondage limité dans la partie aval de la coupe nord-est (mètres 1 à 3). Les colluvions supérieures furent enlevées à la pelle mécanique et seules les couches charbonneuses 7 et 11, 12 ont été fouillées en plan, faute de temps. Aucune évaluation planimétrique de l'amas de blocs de la couche 25 ou des sédiments loessiques charbonneux n'a pu être effectuée.

La couche 7 en surface se présente comme un sable limoneux brunâtre à cailloux anguleux avec de nombreux charbons dans toute son épaisseur, soit 10 à 15 centimètres à cet endroit. A la base, elle devient plus charbonneuse et plus limoneuse, mais ne contient pas de matériel archéologique. Elle a toutes les caractéristiques de colluvions et présente un pendage important vers l'est.

En arrivant à la surface de la couche 10, se dessinent des stries perpendiculaires à sa pente, probablement dues à un mode de dépôt en vaguelettes des colluvions. Cette couche comporte des blocs de moyenne importance enchâssés dans le sédiment charbonneux et rubéfié sous-jacent, correspondant aux couches 11 et 12. Ces couches colmatent le fond de dépressions dont la morphologie fait penser à des souches d'arbres brûlées plutôt qu'à des structures anthropiques comme des trous de poteaux ou des foyers. Quatre dépressions de ce genre sont mises au jour dans cette surface de moins de 5 m², dont une était visible dans la coupe au premier mètre.

Après la fouille du sondage, l'entreprise de construction a creusé à cet endroit une tranchée transversale jusqu'à la moraine. Ce sondage a permis de constater que l'ensellement observé dans la coupe sud-est se poursuit jusqu'en aval de l'excavation où les sédiments loessiques présentent une épaisseur maximale comparable.

Les échantillons ¹⁴C

Trois prélèvements de charbons de bois sur les cinq effectués pourraient faire l'objet d'une mesure du radiocarbone en vue de leur datation. Il s'agit des numéros EA1, EA2 et EA4, reportés sur le dessin de la coupe stratigraphique et dans le diagramme de Harris.

Interprétation finale

Le mobilier archéologique retrouvé, un tesson noir et un polissoir en roche verte, indiquent la présence d'une occupation humaine à proximité de la fouille. Les circonstances de leur découverte, avant la rectification des coupes, n'autorise pas leur positionnement dans une couche précise. Aucune structure anthropique n'a été mise en évidence dans les coupes ou dans le sondage. Les couches 7, ainsi que 9, 11 et 12 pourraient être liées à des incendies de forêt plutôt qu'à une activité anthropique, vu la présence de ce qui nous est apparu en plan comme des souches d'arbres brûlées. Le pendage régulier de ces couches, entre 15 et 20 degrés, corrobore cette interprétation.

L'amas de blocs dans la couche 25 n'a pas été dégagé en surface et reste difficile à interpréter. Il pourrait s'agir d'un muret aval de terrasse, mais également d'une coulée boueuse naturelle.

Enfin les couches charbonneuses 30, 35, 37, 39, 45, 47, 50 dans des sédiments loessiques, correspondent soit à des occupations anthropiques, soit à des incendies de forêts. Seule une fouille planimétrique pourrait trancher la question. Une des hypothèses vraisemblables pour la formation de ces couches est l'érosion et le dépôt dans l'ensellement de loess et de niveau d'incendie situés plus en amont.

En outre la question des loess reste entière, à savoir si les différentes séquences de sédiments loessiques correspondent à de véritables loess ou s'il s'agit de loess remaniés, en position secondaire. La présence de quelques blocs et de charbons dans la majorité de ces couches va plutôt dans le sens de loess remaniés.

Les datations radiocarbone des charbons prélevés dans les couches 39, 45 et 47 seraient nécessaires pour définir la période d'occupation de ce site, ainsi que les premières traces d'incendie de forêt à cet endroit.

Sion, le 21 juin 1999

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11

Grône - Daillet 99
 Coupe Est
 Document ARIA - 1950 Sion 22.06.99 - 10m

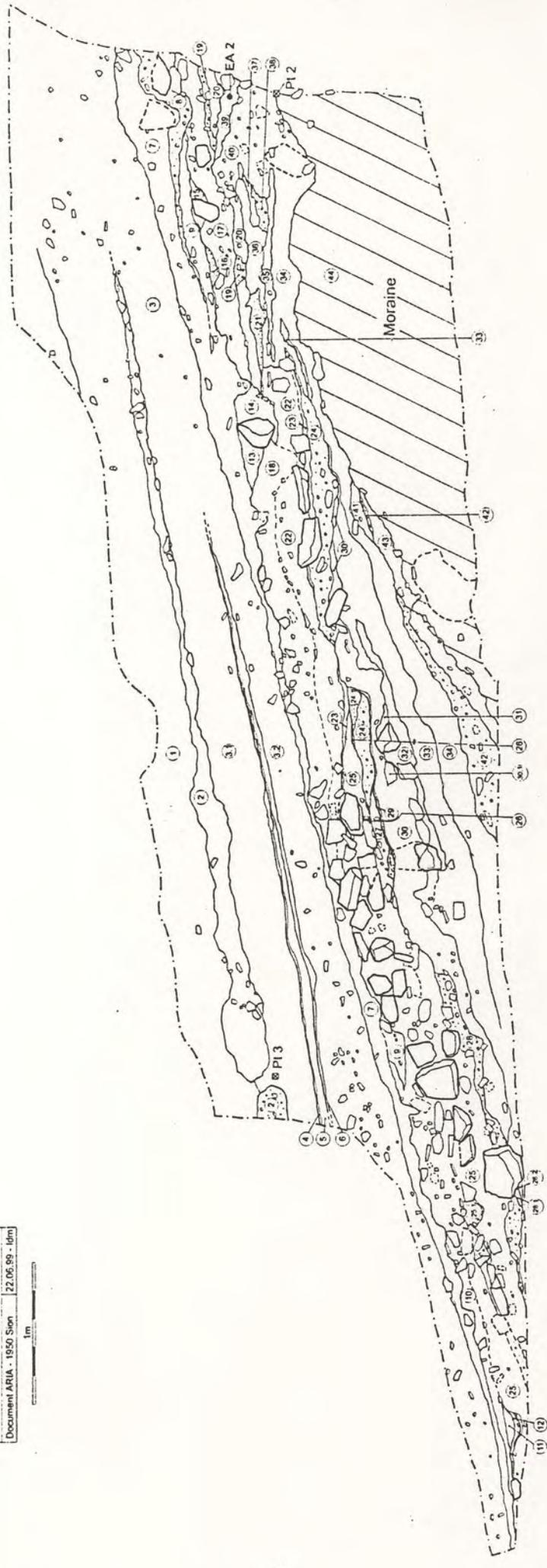


Fig. 1 : Coupe nord-est

1m

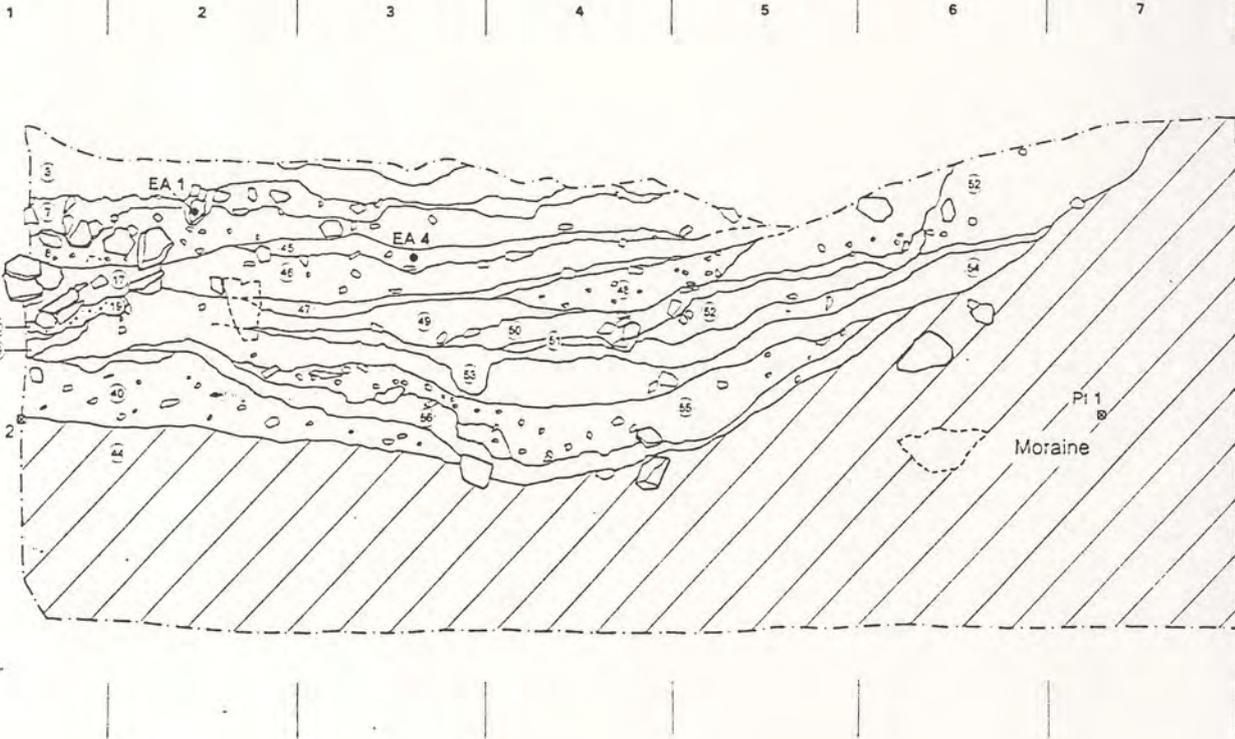
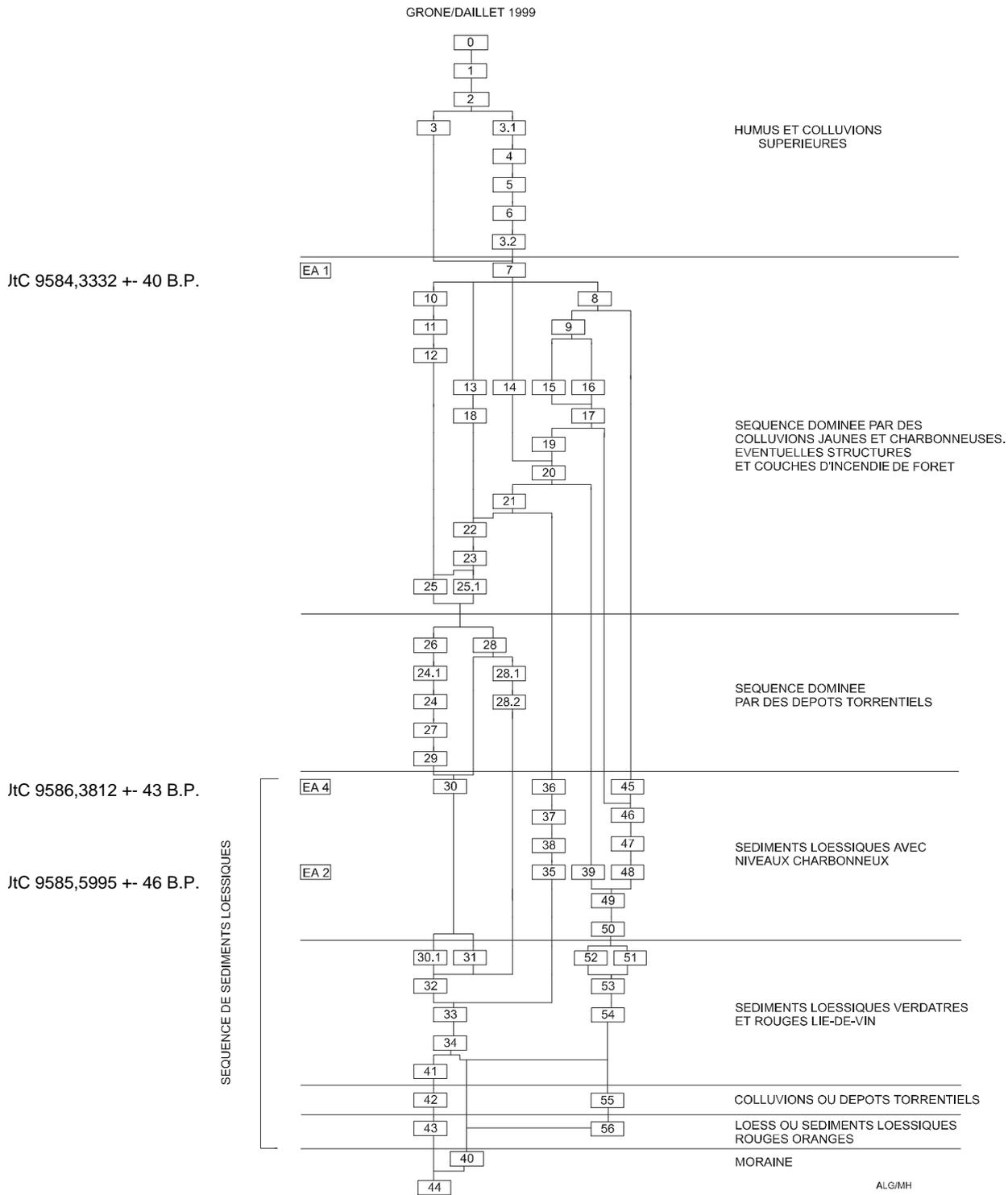


Fig. 2 : Coupe sud-est

DESCRIPTION DES COUCHES DES COUPES NORD-EST ET SUD-EST
DESCRIPTION

COUCHES	DESCRIPTION
0	HUMUS
1	COLLUVIONS SUPERIEURES BRUN-BEIGE
2	SL BRUN BEIGE A GRAVIER ABONDANT, CAILLOUX 10-20CM INCLUS DANS LES COLLUVIONS SUPERIEURES. EVENEMENT RAPIDE
3	COLLUVIONS SEMBLABLES A C.1
3.1	SL BEIGE GRAVILLONNEUX 60%. SEMBLABLES A C.3. COLLUVIONS
3.2	COLLUVIONS BEIGE SEMBLABLES A C.3.1, SEPRE DE CELLE-CI PAR DES PASSEES DE SABLE ET DE GRAVIER C.4 à C.6
4	GRAVIER FIN TRIE JAUNE, RARE MATRICE DE SABLE JAUNE. TORRENTIEL FIN
5	SL BRUN BEIGE, GRAVILLONNEUX 20%. CHARBONS, COULEUR BRUNATRE PLUS FONCE QUE LES COLLUVIONS C.3.1 ET C.3.2. COLLUVIONS
6	SABLE JAUNE HOMOGENE, QQUES CHARBONS. RUISSELLEMENT OU TORRENTIEL FIN
7	SL BRUNATRE GRAVILLONNEUX 60% AVEC NOMBREUX CHARBONS SURTOUT A LA BASE. EPAISSEUR IMPORTANTE EN AMONT (M.8 A M 10). LEGERE RUBEFACATION. PENDAGE REGULIER. QUELQUES CUVETTES PROFONDES DE 20-30CM AVEC NAPPAGE CHARBONNEUX AU FOND SOUVENT COMBLEES PAR UN BLOC PLUS OU MOINS GROS. IL POURRAIT S'AGIR DE SOUCHES BRULEES (PAS DE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE). COLLUVIONS ERODANT UN NIVEAU D'INCENDIE
8	SL JAUNE GRAVILLONNEUX 50%, CAILLOUX 10-20CM. COLLUVIONS
9	SEMBLABLE A C.7, SEPRE DE CELLE-CI PAR UNE COUCHE PLUS JAUNE C.8. SE RETROUVE AUSSI AU M.4. COLLUVIONS ERODANT UN NIVEAU D'INCENDIE
10	SL JAUNE GRAVILLONNEUX 20% AVEC CHARBONS PLUS NOMBREUX QUE DANS C.25. COLLUVIONS
11	COMPLEMENT D'UNE PETITE CUVETTE SEMBLABLE A C.10 EN PLUS FONCE. COLLUVIONS
12	CUVETTE DE 20-30CM DE DIAMETRE, CHARBONS A LA BASE. FAIBLE RUBEFACATION. PROBABLE SOUCHE D'ARBRE BRULEE
13	SL GRAVILLONNEUX 40% PLUS CLAIR QUE C.7 AVEC TRACES CHARBONNEUSES ET CHARBONS. COMBLE UNE CUVETTE AVEC UN BLOC DE 40CM. COLLUVIONS

- 17 SL JAUNE TRES GRAVILLONNEUX 80%, QQUES CHARBONS, SEMBLABLE A C.18 ET C.22 EN PLUS JAUNE. COLLUVIONS
- 18 SL BEIGE GRAVILLONNEUX 60%, CAILLOUX 10-20CM EPARS, NOMBREUX CHARBONS ET TACHES CHARBONNEUSES. AU M.6, UN NIVEAU CHARBONNEUX COHERENT SE FORME A LA BASE ET PASSE PAR DESSUS LES BLOCS PRIS DS LA C.25. CORRESPOND SEDIMENTAIRE A C.17
- 19 GRAVIER FIN A MOYEN DANS MATRICE SABLE JAUNE GRIS. TORRENTIEL FIN
- 20 SL JAUNE ORANGE ASSEZ HOMOGENE, CHARBONS EPARS. COLLUVIONS FINES?
- 21 GRAVIER FIN TRIE GRIS JAUNE, SEMBLABLE A C.19. TORRENTIEL FIN
- 22 SL JAUNE BEIGE GRAVILLONNEUX 50%, PRESENCE DE BLOCS 20-50CM. FORME UNE EVENTUELLE STRUCTURE. COLLUVIONS
- 23 SABLE GRAVILLONNEUX SEMBLABLE A C.22, FORMANT UN LISERE ROUGE LIE-DE-VIN AVEC QUELQUES CHARBONS
- 24 GRAVIER FIN TRIE DANS MATRICE DE SABLE GRIS JAUNE. TORRENTIEL FIN
- 24.1 SABLE JAUNE BEIGE GROSSIER HOMOGENE. TORRENTIEL FIN
- 25 LS JAUNE BEIGE AVEC TACHES CHARBONNEUSES, PLUS JAUNE QUE C.18 OU C.22 ET MOINS GRAVILLONNEUX, PLUTOT HETEROGENE AVEC DES POCHEES PLUS GRAVILLONNEUSES OU PLUS MEUBLES. ENROBE DES BLOCS JOINTIFS DE 20-60CM AUX ANGLES EMOUSSES ET AUX PENDAGES ANARCHIQUES. EVENTUELLE STRUCTURE ANTHROPIQUE (MURET DE TERRASSE) OU COULEE BOUEUSE NATURELLE
- 25.1 COUCHE PLUS GRAVILLONNEUSE QUE C.25, DE MEME COULEUR
- 26 LISERE FIN ROUGE LIE-DE-VIN SEMBLABLE A C.23
- 27 SL JAUNE GRAVILLONNEUX SEMBLABLE A C.25 ET SEPARANT C.26 ET C.29. COLLUVIONS
- 28 SABLE JAUNE GRAVILLONNEUX, CAILLOUX, SEMBLABLE A C.25 EN PLUS GRAVILLONNEUX. TORRENTIEL
- 29 SABLE ASSEZ HOMOGENE FORMANT UN LISERE ROUGE LIE-DE-VIN SEMBLABLE A C.23 ET C.26
- 30 LS BRUNATRE BEIGE PEU GRAVILLONNEUX AVEC NOMBREUX CHARBONS EPARS. SEDIMENT LOESSIQUE CHARBONNEUX
- 31 LS HOMOGENE JAUNE OLIVATRE, QQUES CHARBONS EPARS. SEDIMENT LOESSIQUE CHARBONNEUX
- 32 LS SEMBLABLE A C.31 COULEUR ROUILLE LIE-DE-VIN. SEDIMENT LOESSIQUE
- 33 LS SEMBLABLE A C.31 ET C.32, PLUS OLIVATRE QUE C.31, RUBEFACON A LA BASE ROUILLE LIE-DE-VIN. CHARBONS EPARS. SEDIMENT LOESSIQUE CHARBONNEUX
- 34 LS SEMBLABLE A C.31, C.32, C.33, ENCORE PLUS VERDATRE. SEDIMENT LOESSIQUE
- 35 LS SEMBLABLE AUX COUCHES PRECEDENTES, COULEUR ROUILLE LIE-DE-VIN, CHARBONS. FORME UNE HORIZONTALISATION ENTRE LES C.36 ET C.34. SEDIMENT LOESSIQUE CHARBONNEUX
- 36 LS HOMOGENE OLIVATRE. SEDIMENTS LOESSIQUES
- 37 LS HOMOGENE ROUGE LIE-DE-VIN, CHARBONS. SEDIMENT LOESSIQUE CHARBONNEUX
- 38 POCHE DE GRAVIER FIN ET DE SABLE GROSSIER, GRIS VERDATRE. TORRENTIEL FIN
- 39 SEDIMENT LIMONEUX HOMOGENE, ROUILLE LIE-DE-VIN AVEC CHARBONS, SEMBLABLE AUX COUCHES PRECEDENTES COMBLANT UNE DEPRESSION
- 40 SABLE VERDATRE ASSEZ GRAVILLONNEUX ET CAILLOUTEUX. DEPOTS TORRENTIELS OU COLLUVIONS GROSSIERES
- 41 LIMON ROUGES LIE-DE-VIN. SEDIMENT LOESSIQUE
- 42 SABLE JAUNE VERDATRE GRAVILLONNEUX ET CAILLOUTEUX SEMBLABLE A C.40. DEPOTS TORRENTIELS OU COLLUVIONS GROSSIERES
- 43 LIMON ROUGE LIE-DE-VIN. LOESS PEDOGENEISES OU SEDIMENT LOESSIQUE
- 44 SABLE ET GRAVIER BLEU VERT, GROS BLOCS, MEUBLE. MORAINES
- 45 LIMON CHARBONNEUX, LEGERE COLORATION ORANGE. SEDIMENT LOESSIQUE CHARBONNEUX
- 46 LIMON JAUNE ORANGE. SEDIMENT LOESSIQUE
- 47 LIMON SEMBLABLE A C.45. SEDIMENT LOESSIQUE CHARBONNEUX
- 48 LIMON BRUNATRE PLUS CAILLOUTEUX ET GRAVILLONNEUX QUE C.46 ET C.49. SEDIMENT LOESSIQUE
- 49 LIMON JAUNE ORANGE SEMBLABLE A C.46. SEDIMENT LOESSIQUE
- 50 LIMON ROUGEATRE SEMBLABLE A C.46, MAIS CHARBONNEUX. SEDIMENT LOESSIQUE CHARBONNEUX
- 51 LIMON VERDATRE. SEDIMENT LOESSIQUE
- 52 LIMON VERDATRE. SEDIMENT LOESSIQUE
- 53 LIMON ROUGE LIE-DE-VIN SANS CHARBONS, COLORATION ASSEZ INTENSE. SEDIMENT LOESSIQUE
- 54 LIMON VERT OLIVE A VERDATRE. SEDIMENT LOESSIQUE
- 55 SABLE VERDATRE ASSEZ GRAVILLONNEUX ET CAILLOUTEUX. DEPOTS TORRENTIELS OU COLLUVIONS GROSSIERES
- 56 LIMONS ROUGES ORANGES. LOESS PEDOGENEISES OU SEDIMENT LOESSIQUE



EA : ECHANTILLONS ANTHRACOLOGIQUES
POUR DATATIONS C14

Fig. 3 : Diagramme de Harris

POINT	INFO	CALC	ANGLE	DIST	DH	DIST2	ST1	ST2	HTHEO	HCANNE	COORD_X	COORD_Y	COORD_Z
01	Profil	.T.	186.0040	20.914	0.062		A	PP502	1.32	0.00	120908.678	601977.237	1097.418
02	Profil	.T.	169.0580	21.342	0.068		A	PP502	1.32	0.00	120911.631	601982.023	1097.424
03	Profil	.T.	160.5560	14.965	0.078		A	PP502	1.32	0.00	120917.718	601978.974	1097.434
04	Sondage	.T.	152.3180	13.476	0.028		A	PP502	1.32	1.56	120920.077	601978.812	1095.824
05	Sondage	.T.	160.2100	13.929	0.541		A	PP502	1.32	1.56	120918.426	601978.213	1096.337
06	Sondage	.T.	150.7040	12.137	-0.246		A	PP502	1.32	1.56	120921.038	601977.825	1095.550
07	Sondage	.T.	156.2940	11.319	-0.077		A	PP502	1.32	1.56	120920.606	601976.584	1095.719
08	L Fouille	.T.	143.4330	8.069			A	PP502	1.32	1.56	120923.887	601974.709	1095.796
09	L Fouille	.T.	232.9320	8.440	1.107		A	PP502	1.32	1.56	120918.886	601965.277	1096.903
10	L Fouille	.T.	201.7820	20.880			A	PP502	1.32	1.56	120906.836	601972.411	1095.796
A	Station	.T.	126.6920	48.289	12.726	0.800	PP502	PP501	1.76	1.56	120927.080	601967.299	1096.036
Flanthay	Eglise	.T.	329.4480				PP502	PP501	1.76	1.56			
PP501	Borne	.T.	0.0000	0.000	0.000	0.000			0.00	0.00	121023.530	602014.160	1077.340
PP502	Borne	.T.	0.0000	0.000	0.000	0.000			0.00	0.00	120973.550	601954.170	1083.110
Uvrier	Eglise	.T.	274.3760				PP502	PP501	1.76	1.56			

GRONE
 Dailley99
 Situation
 04.05.1999
 GRAVS, C-E Bettefex

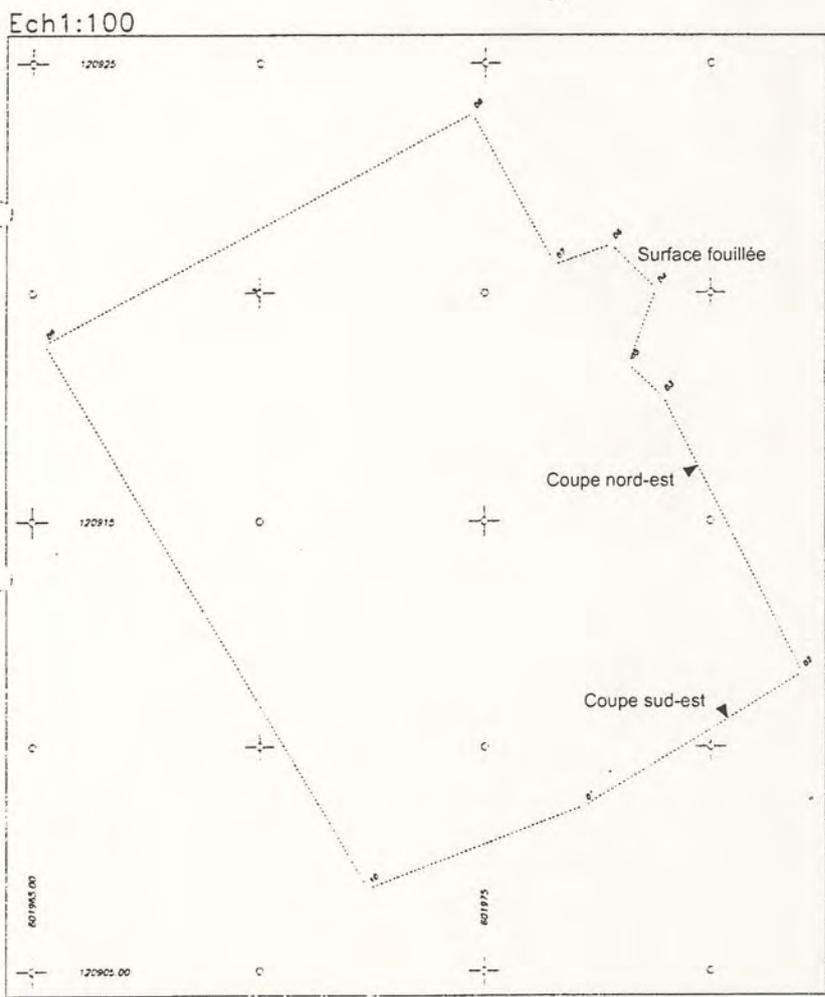


Fig. 4 : Points topographiques et plan de situation



Fig. 5 : Vue générale du site



Fig. 6 : Vue générale des coupes